

Séance du : 12 novembre 2018

n°48/2018

**L'an deux mille dix-huit, le douze novembre à 17 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 29 octobre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Sophie ADROIT, Nicole DURY, Marie-Claire GAROFALO, Marie-Françoise GAUBERT, Nathalie NACCACHE, Catherine PUIG, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Philippe GREFFIER, Gilbert HEBRARD, Robert LIGNERES, Alain MERCIER, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAUT.

**Avaient donné pouvoir :**

M.BROUSSE à JP.FLUMIAN, C.CABROL à B.MERLIN.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 32

**Délégués suppléants :**

Mrs Roger DUFOUR, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LANDET, Robert MASSICOT, Benoit MERLIN.

**Excusés :**

Mmes Nelly CALMET, Francette ROS-NONO.

Mrs Jean-Claude de BORTOLI, Pierre IZARD, Jean-Pierre QUAGLIERI.

**Objet : Création d'un poste permanent de Technicien Territorial**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la délibération 27/2018 du 26 mars 2018 relative à la mise en place du RIFSEEP

Monsieur le Président indique :

- que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant à qui il appartient de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- La création d'un poste de Technicien Territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 qui sera rémunéré par référence au cadre d'emploi de technicien. Les crédits seront inscrits au budget du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais.
- De définir les missions attachées à ce poste comme suit :
  - o La gestion, les mises à jour et l'amélioration du site internet touristique
  - o La gestion, les mises à jour et l'amélioration du site institutionnel
  - o La réalisation, et la gestion d'une plateforme culturelle
  - o La réalisation pour le PETR de supports de communication divers et renfort du poste d'accueil/communication
- D'actualiser le tableau des effectifs

**Le Comité Syndical, Oûi l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :**

- 1) **d'AUTORISER** la création d'un poste de Technicien Territorial selon les modalités exposées, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- 2) **d'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte et à procéder à toute formalité pour la mise en œuvre de la présente délibération.
- 3) **de MODIFIER** le tableau des effectifs
- 4) **d'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Avignonet Lauragais, le 12 novembre 2018.

**Le Président**



**Georges MERIC**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr